

PROCEDURE pour postuler à la FORMATION DEAES

2024-2025

1- CONDITIONS POUR POSTULER A LA FORMATION

- Être titulaire d'un des diplômes suivants :
 - d'un Certificat d'Aptitude Professionnelle Assistant Technique en Milieux Familial et Collectif
 - d'un Certificat d'Aptitude Professionnelle Petite Enfance
 - d'un Certificat d'Aptitude Professionnelle Accompagnant Educatif Petite Enfance
 - d'un Brevet d'Etudes Professionnelles Carrières Sanitaires et Sociales
 - d'un Brevet d'Etudes Professionnelles Accompagnement Soins et Services à la Personne
 - d'un Brevet d'Etudes Professionnelles Agricole Option Services aux Personnes
 - de la Mention Complémentaire Aide à Domicile
 - d'un Bac professionnel Animation Enfance et Personnes âgées
 - d'un Bac professionnel Accompagnement Soins et Services à la Personne
- Se soumettre à l'épreuve d'admission organisée par le Lycée des métiers du Rebberg.

2- CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit être retourné, accompagné des pièces suivantes :

- d'une fiche de candidature
- d'une copie des diplômes et certificats détenus
- d'une copie des bulletins et des évaluations de stage de la dernière année de scolarisation
- d'un Curriculum Vitae et d'une lettre de motivation précisant votre projet professionnel.

Le dossier de candidature devra être retourné au Lycée des métiers du Rebberg pour **le 17 Juin 2024** délai de rigueur.

Aucun frais d'inscription n'est demandé aux candidats.

Un accusé de réception sera remis au candidat.

3- EPREUVE D'ADMISSION

Pour entrer en formation, le candidat doit se présenter à une épreuve orale.

- **L'épreuve orale d'admission** : elle consiste en un entretien de 30 minutes, portant sur la motivation et la capacité du candidat à s'engager dans une formation sociale à partir d'un document rempli par le candidat.

4- RESULTATS D'ADMISSION

Les résultats de l'admission seront disponibles à compter du **05 Juillet 2024**.

Seuls les candidats admis se verront notifier par écrit la décision de la commission.

La liste d'admission est valable jusqu'à la date limite d'inscription fixée **au 12 Juillet 2024**. Les candidats dont les dossiers d'inscription n'auront pas été rendus complets à cette date seront rayés de la liste des admis.

5- ECHEANCIER

Date limite de dépôt du dossier de candidature	Lundi 17 Juin 2024
Passation des épreuves orales	Le 1 ^{er} et 02 juillet 2024
Publication de la liste des admis et de la liste supplémentaire	Vendredi 05 Juillet 2024
Date limite de retour du dossier d'inscription	Vendredi 12 Juillet 2024
Début de la formation	A définir ultérieurement